



**CANADIAN
AIRPORTS
COUNCIL**

**Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre
des communes**

**Consultations pré-budgétaires
Budget fédéral 2024**

4 août 2023

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Le Conseil des aéroports du Canada (CAC) émet les recommandations suivantes au gouvernement :

Recommandation 1

Améliorer l'expérience des voyageurs en :

- Élaborant un programme national de voyageurs dignes de confiance afin d'accroître l'accès au programme « Voyageurs vérifiés » et d'améliorer la fluidité et l'efficacité des contrôles de sécurité aérienne au Canada.
- Accélérant la mise en œuvre d'une expérience de voyage numérique de bout en bout afin de vérifier et de gérer l'identité de manière transparente à travers les différents processus du continuum de voyage.

Recommandation 2

Permettre aux aéroports de construire les infrastructures nécessaires pour répondre à la demande croissante des voyageurs et jouer leur rôle de porte d'entrée pour les voyages et le commerce en :

- Réinvestissant les loyers aéroportuaires versés au gouvernement fédéral dans les infrastructures aéroportuaires, afin que les aéroports puissent investir dans la croissance et exploiter le potentiel économique au profit des Canadiens.
- Assurant l'admissibilité des aéroports à tous les grands programmes fédéraux d'infrastructure.
- Recapitalisant les principaux programmes de financement des infrastructures afin de répondre aux besoins des aéroports de toutes tailles.

Recommandation 3

- Soutenir la capacité des aéroports à générer des revenus, y compris par le biais de nouveaux flux.

Recommandation 4

- Que le gouvernement du Canada mette en œuvre la [feuille de route](#) sur le carburant d'aviation durable proposée par le Conseil canadien pour les carburants d'aviation durables (C-SAF) afin de développer un approvisionnement national en carburant d'aviation durable.

INTRODUCTION

Le Conseil des aéroports du Canada (CAC), qui représente les aéroports du Canada, y compris tous les aéroports du Réseau national d'aéroports (RNA) exploités par les collectivités, est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de présenter aux membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes ses recommandations pour le budget fédéral de 2024.

Nous reconnaissons qu'au fil du temps, les bonnes relations avec les membres du Parlement ont joué un rôle déterminant dans la réactivité du gouvernement fédéral à l'égard de notre secteur. Sans ce dialogue continu, les progrès réalisés sur une série de dossiers politiques pertinents – du rétablissement de NEXUS au lancement du programme Voyageurs vérifiés, en passant par l'évolution du soutien aux carburants d'aviation durables, et plus encore – n'auraient probablement pas été possibles. Nous sommes reconnaissants de poursuivre cette conversation par le biais de ce mémoire.

Nous sommes également conscients que plusieurs étapes importantes pour l'avenir de notre secteur ont été récemment soumises au Parlement ou sont en cours de délibération. Il s'agit notamment des révisions du Règlement sur la protection des passagers aériens et des dispositions du projet de loi C-52 – la *Loi sur l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans le système de transport*, déposée à la Chambre des communes à la fin du mois de juin – qui encourageront la transmission de données, le partage des responsabilités entre les parties prenantes du secteur aérien et la transparence globale pour les Canadiens.

En rédigeant nos recommandations pour le budget 2024, nous étions conscients des changements qui sont en cours et des engagements du gouvernement du Canada qui, selon nous, devraient être respectés avant le budget du printemps 2024. Les exemples incluent des détails sur la prochaine stratégie nationale de la chaîne d'approvisionnement, des mises à jour sur le financement des infrastructures qui ont été mises en suspens pendant le cycle budgétaire de 2023, et le lancement officiel du Bureau national de la chaîne d'approvisionnement.

Bien que ces mesures soient encourageantes et bienvenues, elles ne sont pas suffisantes. Notre secteur se trouve à un moment charnière, et nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il reste plusieurs besoins importants à combler pour que nous puissions répondre aux attentes du gouvernement, notamment progresser dans la transition vers un Canada à faibles émissions de carbone, être une porte d'entrée efficace pour les déplacements et les échanges à venir, et continuer à être le moteur économique des communautés canadiennes, du Pacifique à l'Atlantique.

RECOMMANDATION 1 : AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES VOYAGEURS

Nos aéroports ne sont pas seulement une porte d'entrée au pays pour les Canadiens, les voyageurs internationaux et les immigrants; ils sont également des liens essentiels vers les marchés mondiaux, les capitaux et les marchandises qui assurent la subsistance aux quatre coins du Canada. Pour soutenir ces activités essentielles, tout doit être mis en œuvre pour que les déplacements à travers nos frontières soient aussi fluides, modernes et compétitifs que possible.

Bien que des mesures notables aient été adoptées récemment dans ce sens, il est possible, voire nécessaire, d'en faire plus.

Le récent lancement du programme « Voyageurs vérifiés » par le gouvernement, par exemple, a été un développement innovant et bienvenu sur lequel il convient de s'appuyer. Conformément aux principes de contrôle basés sur le risque que les aéroports défendent depuis plusieurs années, le programme « Voyageurs vérifiés » profitera à la fois à ceux qui l'utilisent et à ceux qui ne l'utilisent pas.

Par exemple : Dans le cadre du programme, les voyageurs préapprouvés – y compris les membres NEXUS et Global Entry, les membres des Forces armées canadiennes, de l'armée américaine et de la GRC, ainsi que les membres du personnel aérien en uniforme – bénéficieront d'une procédure de contrôle accélérée. Cela permettra de réduire le nombre de passagers nécessitant les ressources de contrôle sur place, qui sont limitées, et ainsi d'aider tous les voyageurs à passer les contrôles de sécurité de façon plus fluide, de réduire les délais de traitement et d'améliorer l'expérience des voyageurs dans son ensemble.

Les aéroports continueront à travailler avec le gouvernement et l'ACSTA pour soutenir l'application efficace de ce nouveau programme. Nous souhaitons vivement, cependant, que des mesures supplémentaires soient mises en place.

Tout d'abord, nous recommandons que le programme « Voyageurs vérifiés » soit élargi pour devenir un véritable *programme national de voyageurs dignes de confiance*, afin que davantage de Canadiens puissent bénéficier d'un contrôle plus rapide sans avoir à passer par le programme NEXUS. Ce programme devrait être financé de manière appropriée et être encadré par des orientations politiques claires en matière de mise en œuvre et d'exploitation.

Deuxièmement, nous recommandons que le programme soit étendu au-delà des six aéroports principaux (Vancouver, Edmonton, Calgary, Winnipeg, Toronto et Montréal) et des deux aéroports participant au programme pilote qui débutera en août (Ottawa et Halifax). Cela permettrait d'assurer une certaine cohérence pour les voyageurs dans les aéroports du pays.

Étant donné que l'accès du public au programme « Voyageurs vérifiés » est limité au programme NEXUS, qui est un programme binational de voyageurs dignes de confiance qui requiert le partage de renseignements personnels et biométriques avec les gouvernements du Canada et des États-Unis, les Canadiens devraient avoir la possibilité de demander un programme de contrôle national qui puisse être utilisé pour le contrôle national, similaire au programme de l'administration de la sécurité des transports des États-Unis, TSA PreCheck®.

Enfin, des travaux importants ont été menés par Transports Canada, l'ASFC, IRCC et la Sécurité publique pour examiner l'ensemble de l'expérience du voyageur afin de voir comment elle peut être optimisée pour faciliter les déplacements de l'utilisateur. À cette fin, nous aimerions

que le gouvernement fédéral accélère la mise en œuvre d'une expérience de voyage numérique de bout en bout afin de vérifier et de gérer l'identité de manière transparente à travers les différents processus du continuum de voyage.

RECOMMANDATION 2 : PERMETTRE AUX AÉROPORTS DE CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DES VOYAGEURS

Comme les membres de la commission le savent bien, la pression exercée par le rythme effréné du changement persiste dans tous les pays du monde. Qu'il s'agisse de l'évolution des habitudes de consommation, des transformations démographiques générationnelles ou de la poussée fondamentale vers une économie à faible émission de carbone, la nécessité de s'adapter est vitale.

Les aéroports sont loin d'être à l'abri de ces vents contraires – ils y sont même au cœur. Le transport aérien de marchandises s'est considérablement développé. Il est essentiel d'exploiter cette évolution au profit de l'économie canadienne et de l'aider à créer une chaîne d'approvisionnement robuste pour se protéger de l'inflation. La transformation de l'utilisation et de la distribution des carburants dans tous les modes de transport est essentielle pour respecter les engagements mondiaux en matière de changement climatique. De plus, avec l'augmentation de la population nationale alimentée par une immigration en croissance accélérée, davantage de Canadiens compteront sur nos systèmes de transport pour visiter leurs proches et gagner leur vie.

Pour répondre à ces demandes, il faut toutefois investir dans les infrastructures. Les aéroports du Canada sont des actifs de transport nationaux essentiels qui profitent à tous les Canadiens et à l'économie de notre pays, et un certain soutien à l'investissement doit provenir des programmes d'infrastructure fédéraux.

Dans cette optique, nous recommandons ce qui suit :

1. Réinvestir les loyers des aéroports dans l'infrastructure aéroportuaire – 400 millions de dollars par année pour la prochaine décennie.
2. La recapitalisation du Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) et l'élargissement de ses paramètres afin que d'autres types de projets puissent être admissibles.
 - a. Il est recommandé de créer un flux de 500 millions de dollars sur cinq ans pour les aéroports afin de soutenir la croissance significative de la capacité de fret aérien au Canada.
3. Permettre aux aéroports d'accéder aux programmes fédéraux d'infrastructure existants, y compris la Banque canadienne d'infrastructure, le Fonds canadien de croissance et les futurs accords fédéraux-provinciaux en matière d'infrastructure.
4. Augmenter le financement du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) à 95 millions de dollars par année, et élargir les critères d'admissibilité pour inclure tous les petits aéroports.

Le secteur aérien s'est engagé à respecter l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 et travaille activement à l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de carbone dans le secteur de l'aviation, en partenariat avec le gouvernement du Canada.

Les aéroports sont déjà engagés dans cette transition, conscients de l'impact des carburants utilisés pour le transport. Pour ne citer que quelques exemples : les aéroports du Canada ont joué un rôle actif dans le développement et l'adoption d'une offre nationale de carburants d'aviation durables, et l'aéroport international d'Edmonton a lancé un partenariat avec Toyota pour introduire une flotte terrestre complète alimentée par des piles à combustible à l'hydrogène. Les aéroports auront besoin d'aide pour atteindre pleinement les objectifs du gouvernement. À cette fin, un fonds dédié aux infrastructures aéroportuaires vertes donnerait un coup de pouce significatif à cet objectif commun.

De plus, des capitaux supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux attentes et aux besoins croissants des voyageurs. Si ce capital n'est accordé que sous forme de dette supplémentaire, nous pourrions être contraints d'augmenter les frais d'utilisation afin de nous développer et de rester compétitifs par rapport à nos homologues américains, qui ont reçu plus de 40 milliards de dollars de financement opérationnel et d'infrastructure de la part de leur gouvernement.

Sans l'injection de capitaux, nos aéroports risquent de subir des contraintes de capacité à long terme qui pourraient limiter notre potentiel d'attraction de visiteurs internationaux, de soutien de la chaîne d'approvisionnement du Canada et d'investissement dans des infrastructures plus vertes et plus durables.

Au cours de la prochaine décennie, les aéroports prévoient de dépenser plus de 28 milliards de dollars en infrastructures. Un réinvestissement de 400 millions \$ par année dans les infrastructures aéroportuaires aurait un impact économique de 612 millions \$, créerait près de 2 400 emplois dont le salaire moyen serait de 79 700 \$ et contribuerait au PIB à hauteur de 160 millions \$.

Le réinvestissement des loyers ne peut être lié à la limitation de la capacité des aéroports à percevoir des redevances. La suppression de la capacité des aéroports à fixer des redevances aurait des conséquences indésirables sur les engagements actuels et futurs en matière d'endettement.

Dans le cadre des délibérations de la commission, il est important de replacer la question ci-dessus dans son contexte. En matière de tourisme, le Canada est en concurrence à l'échelle mondiale. Dans le récent rapport Canada 365 : Accueillir le monde tous les jours - La stratégie fédérale pour la croissance du tourisme, le gouvernement du Canada s'est fixé l'objectif ambitieux d'accroître le tourisme de 60 % d'ici à 2030. En tant que portes d'entrée au Canada et points d'accès clés pour le tourisme dans l'ensemble du pays, l'investissement dans les infrastructures aéroportuaires et le soutien programmatique sont des outils essentiels pour garantir que nos villes, nos régions et nos destinations puissent accueillir les visiteurs. Il s'agit d'investissements essentiels pour notre compétitivité mondiale et notre croissance économique.

RECOMMANDATION 3 : SOUTENIR LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

Comme nous l'avons mentionné, le gouvernement fédéral a récemment entrepris un vaste effort pour mettre à jour la politique, les réglementations et la législation relatives au secteur du transport aérien. Conformément à cet effort, nous recommandons de faire avancer d'autres éléments qui aideraient les aéroports à diversifier leurs revenus non aéronautiques.

Il s'agit tout d'abord de moderniser la loi sur les douanes afin de permettre aux aéroports internationaux d'offrir aux voyageurs internationaux entrants la possibilité d'acheter des produits

hors taxes à leur arrivée. Cette mesure s'alignerait sur les objectifs de la nouvelle stratégie fédérale de croissance du tourisme, en permettant aux visiteurs d'acheter des produits fabriqués au Canada à leur arrivée. Les aéroports tireraient parti de cette nouvelle source de revenus pour soutenir la reprise postpandémique et fournir des recettes fiscales supplémentaires au gouvernement.

La deuxième solution consisterait à autoriser les magasins à double enseigne. Cette mesure permettrait d'augmenter les recettes en autorisant la vente de produits hors taxes aux voyageurs internationaux et de produits soumis à des droits de douane aux voyageurs nationaux et aux employés.

RECOMMANDATION 4 : METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LE CARBURANT D'AVIATION DURABLE (SAF)

Le SAF est un élément essentiel du plan d'action pour l'aviation du Canada et de la décarbonisation de l'aviation. Le Canada dispose de nombreuses possibilités de développer une chaîne d'approvisionnement à l'aide de carburant d'aviation durable afin de disposer d'une source nationale permettant d'atteindre nos objectifs nationaux. C-SAF a présenté une feuille de route que le gouvernement du Canada devrait s'efforcer de suivre.

CONCLUSION

Nous sommes conscients que la relance de notre secteur est dynamique et que plusieurs initiatives législatives, réglementaires et politiques pertinentes du gouvernement sont toujours en cours. Dans ce contexte, nous serions heureux de participer aux réunions officielles de la commission sur le budget 2024 afin de partager notre point de vue et de contribuer à l'élaboration de vos recommandations finales.

Nous sommes déterminés à approfondir notre engagement avec vous et à travailler en collaboration pour améliorer l'expérience des voyageurs aériens pour tous les Canadiens.